

Lettre Patente

Qui permettent au Maire
de la Monnoye de Savie
de faire l'au de change.

Du 24^e Janvier 1883.

Charles par la grace de Dieu
Roy des Françoys a nous amés et fidèles
les généraux, maîtres de nos
monnoyes salut et dilection comme
au mois de Septembre dernier par
Bertrand Bourdonnaire prie de vous
notre monnoye d'argent de pair
pour certain prix et convention
contenus en vos registres de l'année
tenus jusques au jour d'aujourd'hui
lequel Bertrand vous a requis
ou l'au requis que pour ce qu'il en

occupé de plusieurs autres besognes
parquoy il ne peut entendre ny
acquiescer au dit fait, vous l'en
veillez décharger en vous offrant
que Barthelémy de la marche
changeur et bourgeois de Paris
prendra en son nom la dite
somme jusques à la fin d'iceluy
an pour le prix que ledit Bertrand
l'aie, parmy ce que jceluy
Barthelémy l'aura fournie comme
avoir ledit Bertrand et ainsi qu'il
püme faire et exerce fait de
change durant ledit temps laquelle
chose vous refusez faire et accordez
si vous n'avez su ce mandement
ce nous et nous ayons entendu
que pour ce que ledit Bertrand
est très negligem de faire ledit
souffrage, et ainsi qu'il n'en par
agréable aux changeurs et
Marchands frequentans lad

Monnoye, jeelle monnoye en
 et uole poine d'estre admeuee
 uene honnaye, si queoy nous aurou
 grand dompage et pounce u
 étoit de reue de conuenable nous
 considéer ce que die en, nous mandou
 que ladicte monnoye d'argent vous
 baillet au die barthelemy ou a
 autres tel comme bon vous semblera
 par la maniere que die en jusque
 au die leuue, et par condition telle
 qu'il püme faire et au de change
 duuam le temps qu'il l'atiendra,
 au cas toutes fois que les changeours
 et marchands et frequentours ladicte
 monnoye le voudroient conuaitir
 et auer eux oppose au contraire,
 car ainsi nous plain il estre fait
 non obstant ordonnance inhibitiue
 ou deffense et aites ou a faire au
 contraire. Donné a Paris le 24^e
 ianvier 1383. et de nostre regne

Le 4.^e parle conseil. estam - en la
e nombre des comptes, auquel vous
estier h. Quingam. j.